



*Réseau Cognac*

# **Assemblée générale des Triandines**

**Samedi 10 Juin 2017**

- **Présentation des rapports**
- **Présentation du rapport du commissaire aux comptes et renouvellement**
- **Bilan social**



Rhône-Alpes Région



VILLE DE *Cognin*

## Rapport moral

### Assemblée générale Les Triandines du samedi 10 juin 2017

Cher(e)s ami(e)s,

Cette Assemblée générale prend place au terme d'une période particulière pour Les Triandines. Depuis trois mois, nous avançons au rythme des travaux et des démarches liés au coup de vent dévastateur du lundi 6 mars qui a occasionné 100 000 euros de dégâts sur l'exploitation. Nous en parlerons en conclusion du rapport moral.

Mais tout d'abord, le retour sur l'année 2016, marquée par des évolutions.

Souvenons-nous que nous avons dû faire face au désengagement en 2015 du conseil départemental à hauteur de 30 000 euros pour l'aide à l'accompagnement des publics bénéficiaires du RSA.

2016 a donc été une année de recherche de financements de substitution pour combler le déficit généré par cette perte sèche.

Thomas Bertin, directeur des Triandines, a ainsi mis en œuvre un nouveau mode d'abonnement plus souple qui nous a permis de retrouver un volume de 360 adhérents, 20 de plus que l'année précédente.

Dans le même temps, nous avons commencé à écouler les surplus de production à Casabio ce qui s'avère une bonne opération. Cela nous amène 10 000 euros de recettes par an. Vous pouvez d'ailleurs trouver notre production au magasin sous l'étiquette des Triandines.

D'autres avancées et réorganisations ont été effectuées au sein des Triandines comme vous l'expliquera Thomas.

Mais, au-delà de nos actions, retrouver un équilibre budgétaire passe aussi par nos partenaires institutionnels : collectivités territoriales et l'Europe.

Nous avons sollicité le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour étudier une augmentation de sa participation qui est de 40 600 euros par an pour l'aide à l'accompagnement pour les Chantiers d'insertion. Cette subvention a baissé de

11 % entre 2015 et 2016. Cette demande a non seulement été rejetée mais le budget n'est pas sanctuarisé pour la suite

En effet depuis la fusion avec l'Auvergne, la Région Rhône-Alpes reconsidère ses financements. L'Auvergne ne proposait pas d'aides à l'accompagnement pour les Chantiers d'Insertion et le budget dédié à ce financement sur Rhône-Alpes pourrait être redéployé sans augmentation aux ACI d'Auvergne. Pour l'instant, le budget est maintenu pour 2017. Rien n'est précisé pour la suite.

L'idée de faire appel au Fonds Social Européen pour renforcer notre fonctionnement devient donc une piste de travail indispensable. Pour l'instant, nous devons tenir compte du fait que le Conseil départemental de la Savoie, gestionnaire des fonds européens FSE, n'a pas retenu les chantiers d'insertion dans les orientations alors même qu'il est chef de file de l'insertion.

En 2016, les services du département nous ont donc informés que nous n'étions pas éligibles à un financement FSE.

Nous ne baissons pas les bras. Le département voisin de la Haute-Savoie a lui fait un choix différent de soutenir les demandes de FSE des chantiers d'insertion. Nos amis des Jardins de Cocagne de Publier qui ont la même taille que nous, en bénéficient à hauteur de 77 000 euros par an.

Bien sûr nous pourrions ne pas insister, chercher des fondations privées pour financer la part de budget manquant. Il nous semble tout au contraire que si l'Europe soutient l'Insertion par l'activité économique, nous pouvons, nous, faire l'effort de travailler avec une institution publique qui redistribue l'argent du contribuable. C'est plus complexe, plus contraignant mais conforme à notre mission. Si les collectivités acceptent de nous soutenir, de mettre leur expertise à notre service, nous pouvons nous aussi nous engager à remplir les fastidieux indicateurs des dossiers européens même si notre taille modeste apparaît comme un handicap.

Concernant notre filiale, Environ'Alpes, entreprise d'insertion dont nous possédons 99 % du capital depuis 10 ans : nous l'avons accompagnée dans la reprise par un collaborateur d'Environ'Alpes de son activité paysagère. Cette démarche a abouti le 1er juillet 2016 par la cession de la branche d'activité d'entretien d'espaces verts à la société nouvellement créée : Natur'alp.

A la suite de cette cession, nous avons engagé les démarches pour reprendre les parts des Triandines dans la SARL Environ'Alpes. Au 16 décembre 2016, nous

avons l'accord de Patrick Revel, directeur d'Environ'Alpes pour un prix de reprise de 10 000 euros. Il reste à conclure l'acte officiel de reprise.

Le départ d'Environ'Alpes qui concentre désormais ses activités de nettoyage à Seynod près d'Annecy a libéré toute une partie du bâtiment et nous donne accès à 3 000 m<sup>2</sup> de bosquet. Cet ensemble est mis gracieusement à notre disposition via une convention par la ville de Cognin.

Une réflexion s'est alors engagée pour utiliser au mieux cet espace. Nous avons choisi de diversifier notre activité avec un poulailler, ce qui nous permettrait d'élargir l'offre des paniers hebdomadaires avec des œufs bio. Les poules seraient en liberté dans le bosquet en limite du bâtiment, un bosquet qu'il faut défricher. Des cabanes construites entre le bosquet et le bâtiment serviraient à rentrer les poules la nuit.

Nous avons d'ailleurs évoqué ce projet, conduit par Thomas Bertin, avec le maire de Chambéry, Michel Dantin qui nous a rendu visite en juillet dernier accompagné d'Aloïs Chassot, adjoint au développement durable et Driss Bourida, conseiller municipal délégué à la politique de la ville et vice-président de Chambéry Métropole à l'action sociale.

Et puis Les Triandines sortent et se font connaître :

Deux animations extérieures en 2016 : le concert avec nos amis de Hanouka a rassemblé 150 personnes en septembre dernier, un concert « au chapeau », comme on dit avec une recette de 600 euros. Et puis le Marché de Noël des communes solidaires à Cognin le 03 décembre dernier.

Et pour faire connaître notre action, nous avons décidé d'ouvrir une page sur le réseau social Facebook fin 2016.

Du côté de l'équipe :

Suite au départ d'Alice Alagnous, encadrante maraîchère depuis 18 ans sur le site, nous avons accueilli Charlotte Allagnat en janvier 2016.

Pierre-Yves Galloy, encadrant maraîcher est passé à 80 % d'activité à sa demande.

Carole Michon, assistante administrative, partie en congés maternité, est revenue parmi nous forte d'un deuxième garçon, en septembre dernier.

Pour le cœur de notre activité, les hommes et les femmes qui travaillent en insertion sur le jardin, Thomas et Isabelle vous donneront toutes les informations sur le suivi et les résultats.

A l'automne 2016, nous avons décidé de fêter nos 20 ans en 2017. En fait Les Triandines ne sont connues sous ce nom que depuis 15 ans mais l'activité sur le site a commencé il y a 21 ans, en 1996, avec la création d'un atelier chantier d'insertion par le maraîchage biologique par Alain Poncet.

Nous voulions donc fêter cela cette année. Tous nos projets se sont envolés avec les serres.

Je vous le disais en introduction : la destruction totale de 7 des 15 tunnels de culture. Les autres ont également été endommagés par cette violente tempête qui fort heureusement n'a fait que des dégâts matériels. L'équipe a tout juste eu le temps de se réfugier dans les locaux.

Alors en fait d'anniversaire, nous avons vous avons appelé à l'aide. Et vous avez répondu. Amis maraîchers ou voisins, adhérents, soutiens de toute sorte, partenaires publics, élus, vous avez été à nos côtés. Nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de chômage technique. Nous avons tenu grâce à vous.

Et c'est sans doute le plus beau cadeau d'anniversaire que nous pouvions recevoir.

Merci à vous.

Nathalie Grynszpan,

Présidente des Triandines

## *Rapport d'activités*

### **Un printemps pour le moins humide**

La production a été hétérogène et malgré tout plutôt bonne. Le printemps toujours un peu difficile a apporté une récolte fructueuse de légumes primeurs. Les autres productions ont été importantes avec notamment une bonne récolte de courges. Tout ce dont nous avons besoin pour proposer des paniers variés. Les objectifs de vente de paniers sont atteints avec un minimum d'achat de légumes.

Nous avons, cette année 2016, vendu des légumes à 2 magasins bio de Chambéry. Ce nouveau débouché se prête très bien à notre organisation de production

### **Communication et panier**

Les efforts pour assouplir les abonnements des paniers portent leur fruits. En effet, plus d'abonnement ! Un adhérent peut prendre autant de paniers qu'il le souhaite (sous condition que cela soit prévu à l'avance). Ces changements d'organisation nous ont évité la mauvaise période des premiers mois de l'année où les arrêts d'adhésions font chuter le nombre d'adhérents qu'on passe le reste de l'année à retrouver.

### **Emplois à la clé**

Les salariés en insertion montrent de plus en plus d'hétérogénéité dans les profils et notamment dans les progrès (socio et pro) nécessaires avant emploi. Est-ce le contexte social national ainsi que le marché tendu de l'emploi qui est ainsi ? Toujours est-il « qu'on » demande aux structures d'insertion, d'embaucher des gens éloignés de l'emploi et de les remettre au travail dans des entreprises classiques alors que la pression du chômage général pèse également sur les profils présentant un bon niveau de compétences.

Nous notons que le temps de passage sur la structure augmente d'année en année. En 2016 : 13 mois. Nous sommes à 60% de sorties positives.

2016 est également marquée par un faible nombre de sorties. Cela est essentiellement dû à un vague de recrutement en 2014 et l'augmentation du temps de passage.

## **Changement d'équipe**

Carole Michon est de retour de son congé maternité. Mais pas pour longtemps...:)

Charlotte Allagnat comme encadrante technique maraîchère a désormais trouvé toutes ses marques.

Pierre-Yves a obtenu un temps partiel pour vaquer à des occupations personnelles.

## **Partenariats publics et réforme suite...**

Suite au désengagement d'un partenaire majeur, nous sommes dans un manque structurel de financement public de fonctionnement ce qui explique essentiellement le résultat d'exercice négatif.

Nous avons cette année couvert partiellement ce manque par une demande de FDI consolidation financière de 15000€

Des démarches sont en cours pour ouvrir un dossier FSE pour 2017.

Thomas Bertin,

Directeur

## **RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016**

Pour l'année 2016 le total du bilan s'élève à 330 733 € ; soit un brut pour 615 429 € et des amortissements et provisions pour 284 695 €.

Le total des produits est de 544 909 €

Le total des charges est de 557 981 €

Le résultat net comptable est un déficit de 13 072 €.

Le chiffre d'affaires est de 207 565 €.

### **BILAN :**

Actif. Le total est de 330 733 €. Les immobilisations représentent 99 904 € avec la participation à hauteur de 7 425 € pour Environ'Alpes. Les stocks et en cours s'élèvent à 230 828 € dont 55 600 € de subventions d'exploitation à recevoir et 92 322 € de disponibilité (trésorerie) au 31/12/2016.

Passif. Un total de 330 733 € dont 246 395 € de fonds associatif (40 585 € de déficit cumulé 2016 compris), et de dettes ; et 84 337 € pour les emprunts, fournisseurs, provisions pour congés payés .

### **COMPTE DE RESULTAT :**

#### **Les produits. 544 909 €.**

Le chiffre d'affaire ou produits d'exploitation est de 207 565 € soit 38 % du total. Cela représente une hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent par une efficacité accrue de l'exploitation maraîchère. Il se décompose de la manière suivante : 146 210 € de vente de paniers (-1,58 %) ; 36 221 € de vente de fruits (+15,61 %) ; 4 895 € de vente de pains (+43,84 %) ; 2 132 € pour la conserverie (solde 2015) ; de 8 934 € de cotisations des adhérents (-14,84 %) soit une baisse mais qui a peu influé sur la vente ; et de 9 170 € de produits annexes (+47,95 %).

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 331 156 € , la comparaison brute avec l'exercice 2015 n'est pas pertinente car nous avons de subventions pour la conserverie qui n'existent plus (34 862 €). La variation de stocks est négative cette année de 4 783 € soit 9 177 € d'écart par rapport à 2015 (bocaux). La subvention de la région a baissé de 5 400 € soit - 11,73 %. La subvention de



consolidation financière (FDI) est passée de 30 000 à 15 000 €. La réserve parlementaire a été augmentée de 1000 €. Les intérêts des produits financiers se montent à 1 187 €.

**Les charges d'exploitation : 557 981 €**

Les achats de marchandises : légumes, fruits, pains, ont été maîtrisés. 46 417 € en 2015, 37 235 € en 2016. 9 877 € en moins pour les achats de légumes. Une économie de 4 363 € a été réalisée pour l'achat de semence. Les dépenses des achats non stockés et des services extérieurs ont été

contenues. Ils sont à la baisse malgré la mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité (+1345 €) et du site internet (+1594 €) et une obligation de dératissage : 1457 €. Les salaires et traitement et charges sociales sont de 391 360 €. Les salaires des permanents est en baisse de 14 % (baisse d'un temps de travail et remplacement d'un jardinier encadrant). La dotation aux amortissements est de 21 933 € (-2,92 %). Les autres charges sont de 10 572 € dont 395 € de charges financières et 5 471 d'impayés irrécupérables.

**Les contributions volontaires en nature s'élève à 26 074 €.**

15 274 € pour les locaux mis gratuitement à disposition par la ville de Cognin et pour les terrains destinés au maraîchage. 10 800 € pour le bénévolat : il s'agit de prestations gratuites faites par des bénévoles ou des salariés : développement informatique, maintien de la sécurité en dehors des heures de travail, promotion du jardin auprès du public etc...

L'exercice se termine par un déficit de 13 072 € malgré de gros efforts de maîtrise des coûts.

La trésorière : Marie  
Ange Heckel.

## **BILAN SOCIAL 2016**

Les Triandines ont pour objectif d'accueillir dans le cadre de contrat de travail (CDDI)<sup>1</sup>, des personnes éloignées de l'emploi, orientées par les services pour l'emploi, sociaux ou judiciaires.

L'activité de maraîchage permet aux personnes d'acquérir ou de se confronter de nouveau aux conditions et aux exigences de l'emploi (ponctualité, assiduité, travail en équipe, communication...) tout en développant leurs compétences professionnelles (connaissances des végétaux, techniques de maraîchage...).

L'accompagnement socio-professionnel consiste à prendre en compte les difficultés sociales (français, situation familiale, permis, santé...) et d'envisager un projet professionnel, la durée de contrat maximum ne pouvant pas dépasser deux ans (4 contrats de 6 mois).

L'accompagnement sur le terrain par les encadrants consiste à évaluer les compétences, former et permettre aux personnes d'adapter leurs attitudes en adéquation avec le monde du travail.

C'est la corrélation des deux qui permet de valoriser la personne en faisant émerger les compétences validées à travers l'emploi.

L'objectif final est de repartir dans de meilleures conditions, qui peuvent être l'emploi.

## **I. PROFILS DES SALARIES**

Nombre de personnes salariées sur l'année: 28

Parité :

Hommes 17

Femmes 11

Age :

Moins de 26 7

26 à 49 16

Plus de 45 5

Statuts :

Bénéficiaire du RSA 1 16

Travailleurs handicapés 5

Niveaux :

Niveau 3ème 9

CAP 11

BAC pro ou BAC 3

Au-delà du BAC 5

Dont personnes d'origine étrangère : 14

Moyenne de temps de présence sur le jardin : 14 Mois

Les personnes cette année sont donc restées plus longtemps aux Triandines que les autres années, ce qui explique ainsi que l'augmentation des heures jusqu'à 32 heures par semaine pour certains au lieu de 26 heures, une diminution du nombre de personnes embauchées.

## II. FORMATIONS

Il existe différents types de formations, celles qui concernent le groupe de salariés, celles qui sont individuelles.

Les formations en interne

Nous profitons de la période d'hiver, pour proposer des formations à tous les salariés, dans les locaux.

Dans le cadre d'un protocole de financement Régional pour une dizaine de jardins en Rhône Alpes, un dispositif, le POPA<sup>2</sup> a permis de développer les formations pour une meilleure connaissance générale, transmissible au monde du travail, de 40 heures.

Lors de ces formations sont intervenus des professionnels du CFPPA<sup>3</sup>, Chambéry métropole mais aussi des adhérents qui ont enrichi ces formations de leurs connaissances et savoirs faire.

Nous sommes deux salariés à animer ces formations.

Maraîchage biologique et évaluation des compétences (CFPPA)

La gestion, des déchets et de l'Energie (Chambéry Métropole)

La gestion de l'eau et de l'Energie (ASDER)

L'alimentation (Pole santé Chambéry le Haut)

Les droits et devoirs des salariés, la fiche de paie, la convention collective

La connaissance du monde de l'entreprise (Jérôme GRYNSPAN)

Merci à Jérôme GRAYNSPAN, directeur adjoint des crédits, Banque de Savoie pour son implication et aux divers intervenants des réseaux.

La formation sur le maraîchage apporte à son terme une attestation de compétences ; transmise par le CFPPA

Pour cela une évaluation est faite à Terre solidaire, au jardin de cocagne à Montmélian.

Tous les salariés sont concernés par cette formation.

Les formations qui concernent le projet individuel des salariés et visent à faciliter leur accès à l'emploi.

Il n'existe pas de plan de formation dans l'association pour développer l'accès à la formation, donc nous devons utiliser tous les outils extérieurs.

Toutes ces formations se font sur le temps de travail, nous avons donc régulièrement des salariés qui ne sont pas dans les champs mais en formation, cela pour répondre à la mission sociale et professionnelle de la structure.

Les formations du collectif :

Les Chantiers d'insertion, associations intermédiaires et entreprises d'insertion se sont mutualisés pour développer des actions de formations, et ont créé une association appelée [USIE 734](#)

Elle concerne toutes les structures de l'insertion par l'activité économique de la Savoie et permet le développement d'autres formations.

Nous participons de 0.50 cts de l'heure aux formations

Toutes ces formations se font sur le temps de travail des salariés.

Réapprentissage des savoirs de base 2 personnes

Mieux maîtriser la langue française 1 personne

Informatique pour débutants 1 personne

Préparateur gestion de stock 1 personne

Savoirs de base et code de la route 2 personnes

1er gestes professionnels en entretien des espaces verts 1 personne

Nous travaillons pour cela avec EDUCALIS (pour le français et l'informatique), le CFPPA (pour les espaces verts), l'AFTRAL (pour la gestion de stock), Mobil emploi (pour le code de la route)

Les autres types de formations :

Ces formations sont prises en charge par notre OPCA le FAFSEA, ou le Pôle Emploi, ou pour la croix rouge sont faites par des bénévoles.

Ces formations concernent 9 personnes

Certaines personnes ont suivi des formations de remise à niveau en informatique

Nous sommes à l'ère de l'informatique et certaines démarches d'emploi ne se font plus que par ce biais. Développer la formation en ce sens devient donc essentiel.

1 personne avec Educalis

Deux personnes ont suivi des cours de français avec la Croix rouge

Une personne a suivi des cours de remise à niveau (maths et français) avec le Greta

Une personne a eu un financement par notre OPCA pour le CACES 3 et 5

Au total, il y a plus de 1100 heures de formations sur l'année, en très grande majorité sur le temps de travail.

### **III. LES DIFFERENTS PARTENAIRES SOCIO ET PROFESSIONNELS**

Le partenariat professionnel

Les stages en entreprises permettent de développer le partenariat professionnel.

Chaque personne a un projet différent qui nous amène à rencontrer des employeurs potentiels diversifiés.

Les stages permettent aux salariés de découvrir un secteur professionnel en rapport avec leur projet, de vérifier leurs compétences, de se faire connaître.

Le partenariat professionnel existe aussi beaucoup dans le maillage avec les autres structures de l'insertion par l'activité économique comme Emmaus que vous connaissez tous certainement.

Il y a eu 8 périodes de stages de deux semaines chacune :

En entreprise d'insertion (1 à TRIALP c'est-à-dire la déchetterie et 1 à Emmaus pour le tri des vêtements)

En entreprises privées (1 à Botanic, deux dans le bâtiment, deux en ingénierie du son, une en héliciculture, une en maraîchage, une en récolte de fruit)

Le partenariat social

Il existe en fonction de chaque personne un grand panel de partenaires.

Ce réseau social est à la fois avec les assistantes sociales, certains services de santé, la MDPH, les services judiciaires, le logement... Nous faisons parfois des rencontres avec la personne, le partenaire social et nous.

#### **IV. BILAN DES SORTIES**

Sur les 28 salariés, 11 ont quitté les Triandines ; 8 personnes ont accédé à un emploi ou une formation

Type de sorties	Nombre 11	Temps accompagnement
EMPLOI		
Coopérative du tremblay	7	
Viticulture	1	14 mois
Agent en hôtel	2	29 mois et 12 mois
CATM (entreprise d'insertion)	1	18 mois

EMMAUS (entreprise d'insertion)	1	23 mois
SATREC (ESAT)	1	2 mois
	1	9 mois
FORMATIONS		
Formation préparateur de commande	1	
	1	8 mois
SORTIES SANS EMPLOI		
Fin des deux années	3	
Abandon de poste	1	
Démission	1	6 mois
	1	12 mois

Isabelle Jouhannet,

Chargée d'accompagnement socio-professionnel

[1](#) Revenu de solidarité Active

[2](#) Professionnalisation des Ouvrier Polyvalent Agricole

[3](#) Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

[4](#) Union des Structures d'Insertion par l'Economique